

**Le sénateur Molson:** Cela comprend aussi toutes les autres installations nécessaires à part le pipe-line?

**M. Cressey:** C'est exact.

**Le président:** Qui est le propriétaire du puits d'approvisionnement?

**M. Cressey:** Ce puits est actuellement sous le contrôle de la *Lloydminster Gas Company*?

**Le président:** Et le puits d'entreposage?

**M. Cressey:** Je demanderai à M. Milner de répondre à cette question. Il existe un accord qui permettra l'acquisition du puits d'approvisionnement.

**M. S. A. Milner (président de la Lloydminster Gas Company):** Les deux puits sont contrôlés par la *Lloydminster Gas Company*.

**Le président:** Ce bill est-il rédigé dans la forme ordinaire des bills précédents concernant les pipe-lines?

**M. Cressey:** Il est identique aux bills déjà adoptés par le Sénat et la Chambre des communes.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Où ce pipe-line ira-t-il à partir de la source d'approvisionnement?

**M. Milner:** A partir du puits d'extraction?

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Non, à partir du puits d'entreposage.

**M. Cressey:** Pendant les mois d'hiver le puits d'extraction continuera de fonctionner, mais en même temps on utilisera le puits d'entreposage afin d'alimenter tout le système. Ceci permettra d'équilibrer le débit au lieu d'avoir recours à des achats de gaz de l'extérieur pendant les mois de grande consommation en hiver. Ceci permettra aussi au puits d'extraction de fonctionner à plein rendement pendant les mois d'été, même si la consommation de la région de Lloydminster n'est pas considérable. L'excédent sera pompé dans le puits d'entreposage qui sera mis à contribution pendant les mois d'hiver afin d'équilibrer le fonctionnement du puits d'extraction.

**Le sénateur Burchill:** Où va le pipe-line à partir du puits d'extraction?

**M. Cressey:** A Lloydminster.

**Le sénateur Kinley:** Avez-vous obtenu les droits de passage?

**M. Cressey:** Pas encore.

**Le sénateur Kinley:** Il vous faudra acheter ces droits?

**M. Cressey:** C'est juste.

**Le sénateur Kinley:** A travers les terres en culture?

**M. Cressey:** Oui.

**Le sénateur Kinley:** Le pipe-line ne traversera aucune ville ou village?

**M. Cressey:** Non, monsieur.

**Le sénateur Burchill:** Existe-t-il quelque loi qui vous accorde le droit de passage?

**M. Cressey:** Non. Lorsque la compagnie aura obtenu sa charte, elle fera une demande à l'Office national de l'énergie qui se prononcera sur l'économie et la praticabilité du projet. Son autorisation est nécessaire avant que l'on puisse entreprendre les travaux.

**Le sénateur Burchill:** Existe-t-il quelque parenté entre ces deux bills, le S-16 et le S-17?

**M. Cressey:** Non.

**Le président:** M. Frawley, conseiller juridique de la province de l'Alberta est ici. Je ne sais pas s'il désire faire quelque observation. Il n'est peut-être qu'un simple observateur, mais par courtoisie, je lui demande s'il a quelque commentaire à formuler.

**M. J. J. Frawley (conseiller juridique de la province de l'Alberta):** J'ai eu une conversation hier avec le sous-ministre des mines et minéraux, à Edmonton. Il est au courant de ce bill et en réalité il le trouve excellent. La seule raison pour laquelle ces personnes ont dû se présenter ici, c'est que sans cette loi elles ne pourraient passer les frontières inter-provinciales. Autrement, l'entreprise serait entièrement de la compétence provinciale.

**Le président:** Y a-t-il d'autres questions?

Dois-je faire rapport du bill sans amendement?

**Des voix:** Adopté.

Le Comité passe à l'article suivant de son programme.